Quatrième année. — N° 24 ✳ Dépôt central de vente au numéro : Rue de la Balance 6 ✳ Samedi 25 février 1893

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS
Un an . . . . . Fr. 8 —
Six mois . . . . . „ 4 —
Trois mois . . . . . „ 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Journal économique et social

paraissant à la Chaux-de-Fonds le mardi, le jeudi et le samedi

Le numéro 5 centimes | Organe du parti ouvrier | Le numéro 5 centimes

Administration, Rue de la Balance 6

ANNONCES
10 cent. la ligne ou son espace.
Pour les petites annonces en dessous. de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.
Réclames : 30 centimes.

PHARMACIE D'OFFICE
M. Perret, rue Léopold-Robert, 7
Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 février 1893.

Fripons!

S'il est un terrain sur lequel, chez nous, nous soyons tous d'accord, c'est bien celui de la défense de notre chère industrie horlogère, jadis si brillante et maintenant encore l'objet des convoitises d'une masse de coquins qui, sous le nom de négociants, cherchent à en tirer le plus qu'ils peuvent, employant pour cela tous les procédés, sans le moindre souci des ruines qu'ils risquent d'amener dans un pays qui, le plus souvent, ne leur sert que de repaire.

C'est un devoir pour la presse de signaler les méfaits de ces drôles, afin qu'ils ne puissent être confondus avec les honnêtes commerçants.

A ce devoir, nous n'y faillirons pas.

Nous avons à nous occuper de deux faits bien distincts, mais dont le but était absolument le même: faire des bénéfices illégitimes, au détriment de la réputation de notre fabrique d'horlogerie.

Voici le premier, dont une grande partie des détails nous sont fournis par le *National*.

Le citoyen Rauber, monteur de boîtes, — dont l'honnêteté et la bonne foi ne sont pas mises en cause par ce compte-rendu, car il a été victime de trop de confiance, — fournissait des boîtes à Isaac Weil du 2 mars au 7 avril. Weil a mis ces boîtes en fabrication, mais au lieu d'être au 9 karats comme l'indiquait le titre frappé, elles n'étaient qu'au 8 karats. Weil prévint aussitôt son monteur de boîtes, qui lui offrit d'effacer la marque 9 karats (ce titre au reste n'est pas à contrôler). Sur le refus de Weil, il lui offrit alors de faire d'autres boîtes et de l'indemniser de tous les frais qu'il avait déjà faits sur les boîtes portant la fausse indication. Weil refusa de nouveau, et, pour éviter un procès, Rauber lui offrit en plus de ce qu'il avait déjà offert, une indemnité de 400 fr.

Weil voyant qu'il tenait son homme, demande 800 fr. d'indemnité; Rauber refusa et forma contre Weil une action en paiement de ces boîtes, en déclarant qu'il déduirait les 400 fr. promis.

Le tribunal cantonal a condamné Weil à payer à Rauber le montant de sa facture sous déduction des 400 fr.

Mais Weil, au lieu de payer, n'en resta pas là. Il se rendit au bureau de contrôle pour demander ce qu'il devait faire de ces boîtes qui portaient un faux titre.

L'administration du contrôle lui avait déjà donné auparavant le conseil de fondre les boîtes, mais lui, au contraire, les fit terminer, ce que voyant, l'administration les séquestra et porta plainte contre Weil et Rauber.

Le tribunal correctionnel, siégeant avec le jury, vient de condamner Weil à 500 fr. d'amende ou cent jours de prison et au 19/20 des frais, Rauber à 20 fr. d'amende et à 1/20 des frais.

Le jury a déclaré que ce dernier n'a pas agi avec intention coupable, l'erreur commise devant être attribuée à un remplaçant de son dégrossisseur.

L'autre a été reconnu coupable d'avoir voulu réaliser un bénéfice illicite au détriment de son monteur de boîtes, qui, dès le début, avait voulu réparer l'erreur dont il n'était pas l'auteur.

Que dites-vous de ces cent jours de prison ou de 500 fr. d'amende?

C'est un bel encouragement à la fraude de ce genre, qui se fait sur une large échelle, nous en savons quelque chose; mais le rôle de mouchard n'est pas le nôtre.

Voici l'autre fait:

Un contrebandier, nommé Pérot, voiturier à Maiche, chef-lieu de canton du département du Doubs, se rendait deux fois par semaine de Maiche à la Chaux-de-Fonds (Suisse). Ce Pérot avait la réputation d'un contrebandier très audacieux et très entreprenant et, en conséquence, on le surveillait avec soin.

Sa voiture contenait à l'aller, soit des œufs, des légumes, du beurre, soit même des cochons. Quand de la Chaux-de-Fonds il revenait à Maiche, Pérot déclarait à la douane des colis insignifiants dont il acquittait exactement l'entrée.

Les douaniers visitaient la voiture, fouillaient le contrebandier et, ne trouvant rien de suspect, laissaient passer Pérot qui, deux fois par semaine, introduisait en France un certain nombre de montres.

Le système de cet adroit contrebandier était fort simple. Les montres introduites en France étaient placées dans de petites boîtes en bois et en carton et confiées à la poste de Maiche et de Charquemont. C'est de ces deux bureaux de poste que Pérot expédiait aux clients de la fabrique Gœtschel ses montres de contrebande.

Un jour, il s'est fait pincer et on a découvert dans sa voiture 180 montres dont 120 en or; Pérot a déclaré alors que l'expéditeur de l'envoi qui a été saisi était la fabrique Gœtschel, de la Chaux-de-Fonds.

Quelque temps après, à Nîmes, des agents de la sûreté arrêtaient un individu, Samuel Gœtschel, qui venait de vendre à un bijoutier des montres de contrebande. Une valise saisie à son hôtel renfermait 60 kilogrammes de montres. Samuel Gœtschel fut remis, plus tard, en liberté provisoire en versant une caution de 20,000 francs.

Les journaux français font grand tapage au sujet de cette affaire et vont jusqu'à dire que la contrebande est organisée en grand chez nous, parce qu'un Gœtschel, qui n'est peut-être pas suisse, a voulu réaliser des bénéfices considérables en faisant ce métier.

Quoi qu'il en soit, cela ne peut porter qu'un énorme préjudice à notre industrie et à nos commerçants honnêtes.

C'est pourquoi nous devons nous unir pour réagir contre les procédés de ces fripons en laissant pour cela nos querelles politiques de côté.

Ces gens là n'appartiennent à aucun parti; ils appartiennent à la justice simplement. ✳

La légion des gueux

Alors que les rigueurs du froid font règner à l'Elysée présidentiel et aux ministères des illuminations éblouissantes, qu'à l'intérieur les rois de la République trônent avec béatitude au sein d'une nuée de courtisans, que nos députés satisfaits cotillonnent avec de vaniteuses ridicules; alors que le froid amène un cortège de fêtes fastueuses dans le monde aristocratique; des banquets continuels, des soirées incessantes et des bals ininterrompus dans les maisons bourgeoises, où l'insoucience plane au milieu de la joie unanime et du bonheur général, — alors que le froid provoque des réjouissances tout là-haut, au gouvernail de la société moderne, dans les hauts lieux resplendissants d'or et de lumière, là-bas dans les bas-fonds dénudés et sombres de cette même société, le même froid vient de faire naître une longue et sourde clameur, où se confondent les souffrances contenues et les cris de colère, les plaintes étouffées et les imprécations de rage...

C'est la légion des gueux qui murmure...

Voyez ces visages hâves et émaciés, ces mains parcheminées et osseuses, ces yeux éteints ou brillants de fièvre, ces lèvres bleuies, ces corps efflanqués et décharnés qui tremblent sous une guenille; voyez ces cadavres-vivants...

Ils s'en vont un à un, honteux d'eux-mêmes, mornes et abattus, mordus par la bise et glacés par le froid, grelottant par convulsions dans leur démarche traînarde et silencieuse. Chassés par le mépris de tous, ils fuient les regards, allant remorquer leur misère dans les lieux abandonnés, déambuler sur les quais et les boulevards déserts, marchant sans arrêt le jour pour réchauffer le sang anémié qui se fige dans leurs veines amollies. La tête entre les deux épaules, les mains enfouies dans leurs poches percées, le corps accroupi, ils marchent encore sans cesse la nuit, frôlant les murailles comme des ombres, se dérobant aux lueurs des réverbères, évitant la tentation des bancs publics qu'ils n'ont pas le droit d'utiliser, — courant toujours et sans trève jusqu'au moment où, sans force ni vie, ils tombent d'épuisement dans l'encoignure d'une porte cochère...; mais comme ils n'ont pas plus le droit d'être sans gîte ni ressources, ils se relèvent aussitôt à l'approche des gardiens de la paix en tournée, reprennent leur course vagabonde et sans fin...

Ils dorment toujours et ne dorment jamais.

D'où viennent-ils?... Souvent des petites cités de province, qu'ils ont quittées, séduits par l'éclat de la grande ville, pour venir misérablement échoir sur son pavé, comme le papillon vient se griller à la flamme fascinatrice. Mais ce sont aussi des travailleurs remplacés à l'atelier par la machine; le chômage les a jetés dans la rue, les a réduits à errer, les a plongés dans un tel état de détresse qu'il leur est désormais impossible d'aller quémander un emploi dans leur navrante tenue... Le patron ne veut chez lui ni des traîne-guenilles ni des souffreteux.

Dès ce moment, ils sont hors de la vie commune, hors l'humanité.

Les charmes du foyer, les douceurs du chez soi, ils les oublient... Ils ont tout perdu, amitiés et affections, tout, tout!... il ne leur reste que le cœur pour souffrir et les yeux pour pleurer loin du monde, près de leur unique compagnon et dernier ami: le chien errant... Et ils souffrent et ils pleurent! sous leur écrasant fardeau de tortures morales et physiques, de douleurs sans nom qui les tenaille atrocement par la faim et le froid!

Et pourtant ils sont incompréhensiblement honnêtes!...

Voyez-les parfois, le soir, le front collé aux glaces des riches magasins, rivant leurs regards vitreux sur les victuailles auxquelles ils n'ont jamais goûté, sur des victuailles qui feront crever d'indigestion leurs acquéreurs aisés, alors qu'eux vont crever de faim. Combien en est-il qui porteraient la main sur cette bombance et diraient: « Nous nous en emparons! Nul n'a le droit au superflu tant que d'autres n'ont pas le nécessaire! »

Mais non! ils préfèrent souffrir encore et souffrir toujours, pour conserver intacte l'inconcevable honnêteté des gueux!...

Dès lors, comment vivent-ils? Nul ne le saura exactement jamais — si ce n'est qu'ils vivent de privations et d'insomnie...

Pour eux, la vie est maintenant un ciel sombre et sans étoiles, une nuit ténébreuse et sans aurore — une nuit qu'ils parcourent sous l'insulte universelle des fortunés — une nuit infernale et sans repos, où ils fuient la chasse implacable des agents-sentinelles de la société, de cette société égoïste, cruelle et injuste, qui punit de la prison les vagabonds contraints de l'être, qui stigmatise d'infamie ceux des siens qui ont commis le crime d'être malheureux, qui ont eu la naïveté de se laisser voler leur place au banquet de la vie humaine...

La misère les tient; le désespoir les attend, engrenant fatalement dans l'armée du crime ceux qui se cramponnent à cette vie maudite, toute pour eux d'intarissables amertumes; les autres, ceux qui ne peuvent aller plus loin et veulent malgré tout rester honnêtes, il les guette pour leur procurer le sommeil dernier dans le lit du fleuve...

Et elle grossit toujours, la légion des gueux! Bientôt, ce sera une marée montante sans reflux, venant fouetter le roc social, prêt à l'engloutir...

Tenez bourgeois: voyez-les surgir en nombre; interrompez vos fêtes et vos festins insolents, ou sinon prenez garde! Et lorsque vous descendez dans la rue, ne narguez pas, dans la chaleur de vos fourrures, la misère qui passe...; n'insultez pas les traînes-guenilles et les va-nu-pieds, les claques-dents et les lamentables; respect à la légion des gueux: ce sont vos victimes!

F. Quay-Cendre.

NOUVELLES DES CANTONS

Genève. — *Arrestations.* — La police a arrêté la nommée Françoise N., cuisinière, âgée de 44 ans. Cette personne, qui remplissait temporairement les fonctions de femme de ménage chez M. Jacques, cafetier, place Grenus, profitait des instants où elle se trouvait seule, pour soustraire de l'argent dans la banque ou le porte-monnaie de son patron.

Il paraît que Françoise N. possède une propriété assez importante en Savoie ; elle avait déjà annoncé à plusieurs reprises l'intention de se retirer chez elle pour y vivre tranquillement.

Elle aurait mieux fait d'exécuter sa résolution plus vite.

Vaud. — *Tempête de neige.* — Par une tempête de neige, un jeune homme de Bière, F. Bugnoux, a été gelé près des bois de Saint-Livres, dans la nuit de mardi à mercredi. En même temps, dit l'*Agence Berna*, deux hommes de Montherod, les Piguet père et fils, ont été surpris par la tempête.

Mercredi matin, on a retrouvé le fils gelé, au bas de la plaine de Champagne. Le père n'était pas retrouvé le soir.

Valais. — *Le bandit Bellacoscia.* — On lit dans le *Confédéré* :

« Chacun se souvient du bandit corse Bellacoscia, acquitté il y a quelque temps par le tribunal d'Ajaccio et qui, ayant quitté la province, était selon la rumeur publique, retourné au maquis : il n'en est rien. Bellacoscia vient d'arriver à la frontière française, il est depuis quelque temps à St-Gingolph, où il se propose d'établir une fabrique de boutons en se servant des ruines d'un ancien moulin inciendié jadis par le feu du ciel. »

Berne. — *Une vaillante femme et un bandit.* — Un odieux attentat a été commis lundi après midi, entre 4 et 5 heures, à proximité du village de Douanne.

Mme S., âgée de plus de 60 ans, était occupée à préparer du fourrage dans une grange située entre Wingreis et Douanne, lorsqu'un individu de 25 ans environ pénétra dans la grange et s'élança sur Mme S. et la terrassa. Celle-ci, qui malgré son âge est encore robuste, saisit d'une main le gredin au collet et de l'autre se défendit de toutes ses forces. La maisonnette étant isolée et personne ne se trouvant sur la route, ses cris de détresse ne furent pas entendus. L'agresseur, voyant qu'il avait à faire à forte partie, lâcha enfin prise et s'éloigna dans la direction de Bienne. Mme S., toute haletante et ne pouvant prononcer une parole, rencontra son fils, et, sans pouvoir lui expliquer la cause de son état, elle lui indiqua par signes le coquin qui se trouvait sur la route. Le fils S., ignorant ce qui s'était passé, se contenta d'administrer une bonne correction à l'agresseur. A son retour, S. apprit de sa mère l'odieux attentat dont elle avait été victime. Il partit de suite pour Bienne et parvint à retouver le criminel, qui maintenant est sous les verroux.

Bâle. — *Un antécédent.* — A propos de l'incident de Bâle, le *Nouvelliste vaudois* rappelle le fait suivant :

En 1888, un jeune commis, Charles Schill, enfourcha Pégase et composa un poème intitulé : « Vive la France ! » Il y parlait des noyades de Chinois, victimes du Fleuve jaune, et il regrettait que le vieux Rhin n'en fît pas autant. c'est-à-dire une noyade des Prussiens en Allemagne. Le poème aurait passé inaperçu sans le consul d'Allemagne à Berne. M. de Bulow accourut au palais ; le Conseil fédéral chargea M. Zutt d'instruire cette grosse affaire. Au terme de l'article 42 du code fédéral, page 276, le gouvernement allemand porta plainte ; il fallut convoquer le majestueux apparat des assises fédérales. MM. les juges Morel, Roguin, Olgiati, le greffier, M. Rott, se rendirent à Bâle, et le procès s'ouvrit.

Il y avait trois accusés ; le commis Schill, l'imprimeur Schmidt et l'éditeur Festersen. Convaincu d'outrage au gouvernement impérial d'Allemagne et d'Alsace-Lorraine, Schill fut condamné à 800 fr. d'amende et aux frais du procès. L'imprimeur et l'éditeur furent acquittés. Schill paya les pots cassés et disparut à Paris, où il fut accueilli comme un héros.

Nouvelles étrangères

France. — L'*Intransigeant* raconte ainsi, l'aventure du fils du ministre Bourgeois :

Les lauriers du jeune Gamelle empêcheraient-ils déjà de dormir le fils de notre intègre ministre de la justice ?

Samedi matin, un domestique condu sait comme d'habitude au lysée Janson de Sailly, ce jeune homme, qui n'a que seize ans.

Le soir, il ne rentra pas chez son père. On courut au lycée. On apprit qu'il n'y avait pas paru de la journée.

Que s'était-il passé ?

Le ministre était à Lyon. On lui télégraphia la disparition de son fils. Il revint d'urgence à Paris et lança des dépêches dans toutes les directions. La police fut mise sur pied, mais sans résultat.

Hier soir, M. Bourgeois était sans nouvelles du disparu. Il commençait à désespérer de le revoir jamais, quand le jeune homme rentra au ministère vers sept heures, l'oreille basse, mais l'air tout victorieux.

Il déclara avoir fait la noce avec un de ses camarades de lycée, auquel il avait emprunté 100 francs. Il avait également dépensé, avec des femmes, 200 francs que lui avait donnés son grand-père. Moralité : Le noceur n'attend pas le nombre des années.

Espagne. — Une exécution émouvante vient d'avoir lieu au bagne de Ceuta, chef-lieu des établissements espagnols sur la côte marocaine.

Le condamné à mort Gregorio Montanes était depuis dix ans pensionnaire de ce bagne Il y a environ six mois, il aggrava sa situation en commettant un double assassinat, à la suite duquel il fui condamné à la peine de mort.

Son exécution a eu lieu vendredi dernier, à sept heures et demie du matin. Jusqu'au dernier moment, Montanes a fait montre du plus grand sang-froid. Quand, la veille, le gardien est venu lui apprendre qu'on allait le mettre en chapelle :

— Eh bien ! allons-y, a-t-il dit, et gaiement. Ça va encore coûter de l'argent au gouvernement.

Au procureur du roi qui lui demandait s'il voulait faire son testament, il a répondu :

— Mon testament ! Je n'ai que mon âme à donner, et je la donne au diable.

A l'aumônier qui s'efforçait de lui donner de l'espoir :

— De l'espoir ! Mais si ma grâce arrivait, je la repousserais. J'ai assez vécu.

— *Burgos.* — Marliniano Alonso, cantonier chef à Redeilla del Camino, ayant surpris sa femme en flagrant délit d'adultère, s'est précipité sur son rival, le sacristain du village, avec qui il a engagé une lutte terrible ; mais, la femme étant venue en aide à celui-ci, le malheureux mari a subi une horrible mutilation, à laquelle on ne pense pas qu'il puisse survivre.

Belgique. — Une rixe sanglante a éclaté rue de la Cuiller, à Anvers, entre soldats. Deux des combattants ont été dangereusement blessés par des baïonnettes. Leur état parait désespéré.

Trois militaires ont été arrêtés.

Autriche. — Une explosion de grisou a eu lieu dans la mine de houille Skalis ; on a retiré jusqu'ici du puits huit cadavres, sept ouvriers blessés grièvement et sept blessés légèrement ; il manque encore sept ouvrriers.

Grèce. — M. Apostolidis, directeur de la Banque de crédit industriel, s'est suicidé. Cet événement ne paraît avoir aucune corrélation avec la situation de la Banque.

Etats-Unis. — Les journaux américains publient aujourd'hui une proclamation adressée de Londres au peuple américain par la princesse Kaiulani, nièce de la reine des îles Hawaï et héritière présomptive de la couronne.

La princesse expose qu'elle a été envoyée, il y a quatre ans, en Angleterre, pour y recevoir une éducation digne de la position que la constitution des îles Hawaï lui réservait.

« J'apprends, dit-elle, que le premier ministre hawaïen, qui m'avait envoyée, est en instance aujourd'hui à Washington pour me faire enlever mon trône et mon drapeau. Pourquoi nous causer ce préjudice, à mon peuple et moi ?

« Je me mets en route pour Washington, afin de plaider ma cause, dans l'espoir que la grande nation américaine m'écoutera. »

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Neuchâtel, 22 février 1893.

Depuis le rejet du traité de commerce franco-suisse, la contrebande bat naturellement son plein ; tous les douaniers de France et de Navarre n'y feront rien. Indépendamment du profit qu'il procure, le fruit défendu a toujours une saveur particulière comme le raisin du clair de lune. Cet aparté me remet en mémoire un fait qui vit le jour il y a quelques années, et qui m'a été narré à Pontarlier même.

On était en décembre. Un contrebandier suisse, d'extraction bernoise et d'une force herculéenne égale à son agilité et à sa connaissance des lieux *où il travaillait* à la barbe de la douane, nargua pendant plusieurs années les plus fins limiers du fisc français, qui connaissaient bien ses agissements, mais n'avaient jamais pu l'arquepincer *la main dans le sac.* Mais tant va la cruche à l'eau... qu'enfin il fut pris comme dans les mâchoires d'un étau.

Il était de bonne prise, cet enragé Suissard ! Aussi la capture de ce requin des sapins fut-elle soignée au plus près. On agrémenta ses poignets des bracelets de St-Gall, puis on l'achemina, escorté par deux Pandores d'élite, vers la localité où une prison lui était obligeamment offerte pour ses futures et solitaires méditations.

La nuit était d'encre. La route à parcourir traversait une forêt épaisse de conifères serrés comme les lattes d'une palissade.

Le contrebandier marchait lourdement, silencieux et morne comme un mutz qu'on mène danser à la foire voisine.

Les deux gendarmes qui, soit dit en passant, valent mieux que leur réputation, devisaient jovialement, l'œil pourtant fixé sur la nuque épaisse du délinquant menotté qui traînait péniblement la jambe devant eux. C'est qu'aussi il avait fourni une trotte carabinée pour refaire au même la maréchaussée !

Un des protecteurs de la propriété publique et individuelle a sorti avec précaution de sa poche sa pipe et sa blague à tabac et cria : « *Halte ici !* »

La pipe bourrée et allumée : « *Marche* » continua-t-il.

A deux cents mètres en avant, un énorme

---

97 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

La reine Margot

par ALEXANDRE DUMAS

I

Le logis de maître René, le parfumeur de la reine-mère

L'autre s'ouvre sur une cellule plus bizarre que le reste de l'appartement, car elle n'est point éclairée du tout, car elle n'a ni tapis ni meubles, mais seulement une sorte d'autel de pierre.

Le parquet est une dalle inclinée du centre aux extrémités, et aux extrémités court au pied du mur une espèce de rigole aboutissant à un entonnoir par l'orifice duquel on voit couler l'eau sombre de la Seine. A des clous enfoncés dans la muraille sont suspendus des instruments de forme bizarre, tous aigus ou tranchants ; la pointe en est fine comme celle d'un rasoir ; les uns brillent comme des miroirs, les autres, au contraire, sont d'un gris mat ou d'un bleu sombre. Dans un coin deux poules noires se debattent, attachées l'une et l'autre par la patte : c'est le sanctuaire de l'augure.

Revenons à la chambre du milieu, à la chambre aux deux compartiments.

C'est là qu'est introduit le vulgaire des consultants ; c'est là que les ibis égyptiens, les momies aux bandelettes dorées, le crocodile bâillant au plafond, les têtes de mort aux yeux vides et aux dents branlantes, enfin les bouquins poudreux vénérablement rongés par les rats, offrent l'œil du visiteur le pêle-mêle d'où résultent les émotions diverses qui empêchent la pensée de suivre son droit chemin. Derrière le rideau sont des fioles, des boîtes particulières, des amphores à l'aspect sinistre ; tout cela est éclairé par deux petites lampes d'argent exactement pareilles, qui semblent enlevées à quelque autel de Santa-Maria-Novella ou de l'église Dei-Servi de Florence, et qui, brûlant une huile parfumée, jettent leur clarté jaunâtre du haut de la voûte sombre où chacune est suspendue par trois chaînettes noircies.

René, seul et les bras croisés, se promène à grands pas dans le second compartiment de la chambre du milieu, en secouant la tête. Après une méditation longue et douloureuse, il s'arrête devant un sablier.

— Ah ! ah ! dit-il, j'ai oublié de le retourner, et voilà que depuis longtemps peut-être tout le sable est passé.

Alors regardant la lune qui se dégage à grand'peine d'un nuage noir qui semble peser sur la pointe du clocher de Notre-Dame :

— Neuf heures, dit-il. Si elle vient, elle viendra comme d'habitude, dans une heure ou une heure et demie ; il y aura donc temps pour tout.

En ce moment on entendit quelque bruit sur le pont. René appliqua son oreille à l'orifice d'un long tuyau dont l'autre extrémité allait s'ouvrir sur la rue, sous la forme d'une tête de Guivre.

— Non, dit-il, ce n'est ni *elle*, ni *elles*. Ce sont des pas d'hommes ; ils s'arrêtent devant ma porte ; ils viennent ici.

En même temps trois coups secs retentirent.

René descendit rapidement. Cependant il se contenta d'appuyer son oreille contre la porte, sans ouvrir encore.

Les mêmes trois coups secs se renouvelèrent.

— Qui va là ? demanda maître René.

— Est-il bien nécessaire de dire nos noms ? demanda une voix.

— C'est indispensable, répond René.

— En ce cas, je me nomme le comte Annical de Coconnas, dit la même voix qui avait déjà parlé.

— Et moi le comte Lérac de La Mole, dit une autre voix, qui pour la première fois se faisait entendre.

— Attendez, attendez, messieurs, je suis à vous.

Et en même temps, René tirant les verrous, enlevant les barres, ouvrit aux deux jeunes gens la porte, qu'il se contenta de refermer à la clef ; puis, les conduisant par l'escalier extérieur, il les introduisit dans le second compartiment.

La Mole, en entrant, fit le signe de la croix sous son manteau ; il était pâle, et sa main tremblait sans qu'il pût réprimer cette faiblesse.

Coconnas regarda chaque chose l'une après l'autre ; et trouvant au milieu de son examen la porte de la cellule, il voulut l'ouvrir.

— Permettez, mon gentilhomme, dit René de sa voix grave et en posant sa main sur celle de Coconnas, les visiteurs qui me font l'honneur d'entrer ici n ont la jouissance que de cette partie de la chambre.

— Ah, c'est différent ! repartit Coconnas ; et, d'ailleurs, je sens que j'ai besoin de m'asseoir.

Il se fit un instant de profond silence : maître René attendait que l'un ou l'autre des deux jeunes gens s'expliquât. Pendant ce temps on entendait la respiration sifflante de Coconnas encore mal guéri.

— Maître René, dit-il enfin, vous êtes un habile homme, dites-moi donc si je demeurerai estropié de ma blessure, c'est-à-dire si j'aurai toujours cette courte respiration qui m'empêche de monter à cheval, de faire des armes et de manger des omelettes au lard ?

(A suivre.)

Ouvriers ! Ne vous fournissez que chez les négociants

bloc de roches granitiques émerge à droite de la route et lui fait faire un courbe brusque. Du même côté, dominant un petit talus, les sapins noirs formaient une masse sombre et faisaient l'effet d'une phalange macédionnienne protégeant la Suisse hospitalière.

On allait toujours, mais pour le pauvre diable on n'arrivait jamais. Un léger bruissement de chaînettes sonnait lugubrement aux poignets endoloris du menotté qui avait décidément l'air d'avoir les jambes dans le ventre.

« Il ne pourra bientôt plus aller, dit l'un des chevaliers du guet. »

« Tu as raison sans être brigadier, répondit son camarade de l'aile droite. »

On arrivait enfin à ce fameux bloc susmentionné où la route, brûlant politesse à la frontière franco-suisse, tourne brusquement à l'ouest. « Sacré mille tonnerres de D.! hurla l'un des gendarmes, la rosse a filé! »

Leurs carabines armées, nos deux hommes firent un saut de carpe dans la direction du talus de droite où un bruissement de feuilles sèches se percevait distinctement.

Il n'ira pas loin avec ses alliances aux pattes, dirent-ils, il va nous la payer en première la canaille!

Tout à coup, poussé par le vent, un nuage démasqua la lune blonde qui versa un torrent de lumière sur ses obscurs blasphémateurs. A ce moment, une masse sombre, faisant tache sur la verdure du terrain, pénétrait dans le fourré de sapins.

Deux coups de feu ébranlèrent simultanément les échos de la forêt. Les détonations furent suivies d'un hurlement lamentablement poignant.

Touché! ça y est! crièrent triomphalement les agents de l'autorité. Ils s'élancèrent, gravissant le talus, pénétrèrent sous la futaie, cherchant le blessé. Mais de contrebandier point. Ils allumèrent leurs lanternes sourdes, fouillèrent la lisière de la forêt dans tous les sens, prêtant l'oreille, appelant le blessé par son nom. Il devait, à cette heure, râler dans quelque fondrière. Tout fut inutile. L'homme avait disparu. Les gendarmes revinrent au poste, piteux comme renard pris par des poules.

Le jour de l'an, le procureur général de la République recevait une carte portant le nom de notre Bernois et accompagnant les menottes, dont il s'était défait en route sous le nez de l'autorité. Quelques mots aimables figuraient au-dessous du nom du faux blessé: *Je vous envoie une paire de bracelets comme cadeau de noce à vos deux demoiselles. Dites à vos gendarmes de venir apprendre à tirer chez nous.* Dolphi.

Correspondance particulière de la *Sentinelle*.

Locle, 24 février.

Le Premier Mars. — S'il est un jour qui fit jadis vibrer dans nos cœurs une flamme enthousiaste, c'est bien celui qui chaque année nous rappelait le triomphe de nos pères sur l'aristocratie, l'affranchissement du canton de Neuchâtel! Il nous souvient encore de la joie de tous, petits et grands, à l'approche de cette date si chère; la population entière sortait de sa tranquillité habituelle pour fêter l'anniversaire de notre liberté; c'était le beau temps! Le peuple vivait alors dans une aisance relative, ses représentants travaillaient à améliorer son sort, c'était une période heureuse. Aujourd'hui, les choses ont bien changé: les hommes de 48 ne sont plus; les Girard, les Courvoisier, les Vieille, les Piaget, tous ces patriotes au cœur chaud et généreux se reposent depuis longtemps de leurs travaux, et après eux sont partis une à une les libertés qu'ils nous avaient acquises. Qu'entendons-nous maintenant dans cette journée du 1er mars? De beaux discours, des paroles éloquentes, des orateurs esquissant un programme politique superbe! Hélas, chaque année le 1er mars revient, chaque année nous écoutons les mêmes paroles et nous en sommes toujours à attendre leur réalisation.

Non, ce n'est plus la fête d'autrefois, la fête des ouvriers et des amis du peuple; ce n'est plus qu'une fête d'apparat célébrée par ceux qui ont intérêt à se montrer et à être bien vus des crédules et de ceux qui se laissent encore facilement éblouir par les mots sonores de circonstance; le grand nombre veut autre chose: il veut que, dans une république comme la nôtre, il n'y ait plus de différences entre citoyens quels qu'ils soient, et que tous soient mesurés avec la même mesure; il veut que chaque année voie s'accomplir quelques-unes des importantes réformes réclamées par le parti ouvrier; il veut enfin que le faible soit suffisamment protégé contre le fort, qui trop souvent abuse de sa position; voilà ce qu'il veut et ce qu'il obtiendra un jour, nous l'espérons.

La seule fête qui doive aujourd'hui rallier l'élément ouvrier, c'est la fête internationale des travailleurs, *le 1er mai.*

Myosotis.

Chronique locale

La Fraternité. — Un des principaux motifs qui ont donné lieu à la formation de la « Fraternité », c'est la grande quantité d'assurances sur la vie, qui étaient abandonnées par les assurés après avoir payé plusieurs primes! *bien supérieures aux petites cotisations de la Fraternité!*

Ces assurés se retiraient par nécessité ou par calcul! *tardif!* mais toujours avec le regret d'avoir été enjolés.

Quoi!... La Fraternité est partie de rien; la Fraternité a soulagé les premiers désastres résultant de décès souvent prématurés; ses bons offices chiffrent en 16 ans par 631,000 francs... payés aux familles des décédés, et combien de ces familles ne seraient-elles pas plus heureuses de posséder encore leur chef?

Certes, ce n'est pas une aumône que ces veuves, que ces enfants ont reçu, mais ne leur en impose-t-on pas un peu le sentimont... depuis que l'on a si bien calculé que ces premiers partis avaient si peu payé.

Le calcul, les calculs, qu'on nous a présentés, peuvent être justes pour une société d'assurance sur la vie, nous ne le discutons pas, mais la Fraternité est une *société de secours en cas de décès...* Une société d'assurance!... cela s'intitule plutôt: « Compagnie d'assurance avec tant ou tant de millions de fonds de garantie... » a pour but de payer *pour* un assuré qui *s'évalue* 10, 20, 50, 100 mille francs, une somme équivalente moyennant paiement d'une prime annuelle *de... tant...* La Fraternité n'est pas cela; la Fraternité a pour but de percevoir de chacun de ces membres, après le décès de l'un d'eux, une minime part suffisant à pourvoir aux premiers besoins de la famille de celui de ses membres que la mort *vient* d'enlever.

Le maximum de cette (souvent) seule ressource pour beaucoup de familles est de 1000 francs; c'est l'abri pour les premiers moments; c'est le paiement des frais de la maladie, sans humiliations, sans quêtes, sans l'assistance de la commune ou de la charité publique. Le maximum de la cotisation par décès est de 1 franc, lorsque le nombre est de mille ou inférieur à mille.

Comme la cotisation qui doit se faire pour chaque décès, ne profite pas au décédé, mais à sa famille; eh bien, si il devait se faire que la Fraternité redescende à un effectif inférieur à mille membres, les familles qui recevraient alors moins de 1000 francs, en percevant, comme il y a 16 ans, une cotisation de 1 fr. par membre, s'estimeraient et pourraient s'estimer heureuses d'avoir conservé leur chef et d'avoir par des 40 cent. par ci par là, 50, 60 cent. et même 1 fr., contribué à soulager des épreuves qui leur ont été longtemps épargnées.

On a avancé que des décès de quelques membres sont survenus peu de temps après leur admission dans la Fraternité, en l'attribuant aux complaisances de médecins trop... humains; si c'est le cas et, je le crois, eh bien! quel est celui d'entre nous qui regrette les 40 cent. que ça lui a coûté.

Dans les assurances payant la cotisation par classe d'âge, ne se produit-il pas le même cas que dans la Fraternité? N'y en a-t-il pas qui versent pendant 20, 30 ans et plus, et des autres qui n'ont payé qu'une seule prime... est-ce plus juste ainsi que par la cotisation au décès?

On nous dit que les calculs sont absolument sûrs, absolument justes, qu'ils sont prouvés *par la science;* indiscutables, il n'y a rien à y contredire. On nous dit: vous, horlogers, vous connaissez votre art, nous n'y entendons rien. Nous, financiers, nous connaissons notre science, vous n'y comprenez rien...

L'astronomie aussi est une science qui nous prédit mathématiquement: un orage tel jour, une tempête, la pluie ou le beau temps; telle heure, telle minute et à telle seconde... combien de fois ces prévisions sont-elles justes?... et cependant, allez dire aux astronomes que leur science n'est pas certaine. La finance aussi peut avoir des contre-temps, des tempêtes et des éclipses... Qui nous dit que le capital rapportera toujours 4%; qui nous prouve qu'il n'arrivera pas dans peu ou dans beaucoup d'années à ne plus rapporter que 3, 2, 1 et ensuite plus rien du tout; et alors que deviennent les calculs des financiers de l'assurance à prime fixe?

Nous ne sommes pas financiers, nous voulons rester la Fraternité, nous constatons qu'elle a soulagé 636 familles, ce qui ne l'a pas empêché de mettre en réserve 250,000 francs; nous connaissons son passé et nous avons confiance en son avenir.

Si, à la fondation, on avait consulté M. Kinkelin (ou un autre spécialiste), il aurait sans doute dit pire que ce qui peut être prévu aujourd'hui, et cependant, la Fraternité a 250,000 francs de réserve; ce fonds de réserve n'est pas une *cagnotte* à se partager, il ne peut être détourné de sa destination réglementaire qui est: « Le fonds de réserve est destiné aux cas imprévus résultant d'une épidémie ou d'autres calamités, etc. » Une transformation n'est pas une épidémie, elle pourrait devenir une calamité, mais elle ne l'est pas encore.

(A suivre.) *L. J.*

Théâtre. — Jeudi, il y avait remue ménage au théâtre. A 11 heures du matin, le directeur avait prévenu ses artistes qu'il ne pouvait les payer et leur offrait de se mettre en société pour terminer la saison. Les artistes avaient accepté, quand ils apprirent que l'un d'eux devait opérer une saisie sur la recette du soir. En face de cette situation ils résolurent de faire relâche.

Nous apprenons qu'un arrangement a eu lieu et la troupe, constituée en société, continuera les représentations pendant trois semaines.

Malgré d'excellentes recettes, la situation du directeur était très difficile; il aurait été obligé de s'acquitter de dettes antérieures. Cela est bien, mais avant de payer ses dettes, on doit payer ses ouvriers. Que cela serve de leçon au Comité du théâtre et qu'il ne cède dorénavant la subvention, que quand tous les artistes seront payés. Nous engageons vivement toute notre population à prendre part à l'embarras de ces artistes et à chercher d'atténuer leur position, en allant le plus possible assister aux représentations qu'ils vont donner en société.

Voici le programme de dimanche:

En matinée: *François les bas bleus*, opérette, et

Le soir: *La Mascotte*, opérette, et l'*Aveuglé*, drame.

Assemblée des monteurs de boîtes. — Une importante réunion de la section des monteurs de boîtes de notre localité a eu lieu hier soir à Gibraltar. La question de l'entrée dans la nouvelle Fédération horlogère a été posée et l'assemblée a voté à l'unanimité cette entrée.

Un groupe du syndicat fait ensuite une proposition tendant à charger le comité de convoquer les autres syndicats en vue de la création d'un cercle ouvrier à la Chaux-de-Fonds.

Cette proposition est prise en considération par 126 voix contre 39 et un bulletin blanc.

Suite de l'affaire du Stand. — Nous apprenons que notre ami N. Robert-Wælti a porté plainte contre le *National* et la *Fédération horlogère.*

Boîte à blagues

Entendu au *Sapin*, autour du billard:

Un radi-vert: Très fort, hein! le rédacteur du *National*, dans sa réponse à la *Sentinelle.*

Scheimbet (distrait). Oui, très fort..... au carambolage.

Dernières nouvelles

Londres, le 23. — La Chambre des communes a accepté le bill réduisant les prix de voyage en chemin de fer pour les ouvriers, ainsi que le bill relatif à la durée du travail des employés de chemin de fer. La première lecture du bill Labouchère relatif aux appointements à allouer aux membres du Parlement a été également adoptée.

MALAGA

Importation directe.

Qualité reconnue supérieure, en fûts originaux de 16 et 32 litres, à **1 fr. 70** fût à rendre, par litre **1 fr. 80.**

Toujours de très bons vins à des prix très modiques comme par le passé. — On achète des bouteilles fédérales. 133 6-1 M

S. Vallotton

85, rue du Progrès, 85

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

Direction des artistes réunis

Dimanche 26 février 1893

Dernier mois de la saison théâtrale

La Mascotte

Opérette

L'Aveugle

Drame

A 2 heures après midi

Matinée à prix réduits

Bureaux 1 1/2 h. Rideau 2 heures.

François les bas bleus

Opéra-comique en trois actes paroles de MM. E. Dubreuil, Humbert et P. Burani

Musique de MM. Bernicat et Massager

Voir les affiches

135

Christ Katholische Kirche

Sonntag den 26. Februar, deutsche Predigt von Herrn Abjenger, Pfarrer in Bern.

Grande salle des Armes-Réunies

Dimanche, 26 février 1893

dès 2 h. après midi

Grand Concert

littéraire et musical

offert par la Société des jeunes gens

L'Amitié

avec le concours de plusieurs amateurs de la localité

Les enfants n'étant pas accompagnés de leurs parents ne peuvent entrer.

Entrée libre

Se recommande,

132 VITAL PERRET.

Le Régénérateur des cheveux Fritsch

rend aux cheveux gris leur *couleur primitive*, est d'une *parfaite innocuité*, remplace toute autre teinture, et ne coûte que fr. **2. 50** au lieu de fr. 4. — et fr. 8. — Exiger sur les flacons la signature **A. Fritsch.** Se trouve chez M. **E. Piroué,** coiffeur, au FIGARO rue de la Demoiselle 92. 131 12-1

Un homme de cinquante ans, tempérant, cherche de l'occupation dans une maison de la localité, soit pour y être occupé entièrement, ou une partie de la journée. — S'adresser au bureau de la *Sentinelle.* g. 3-1

Une personne parlant et correspondant en trois langues, demande emploi ou quelques travaux d'écriture à domicile. 5-4-8

S'adresser au bureau du journal.

soutenant votre journal par l'abonnement ou les annonces.

Gérance des Immeubles de M. Jos. Quadri

A louer depuis Saint-Georges jusqu'en Saint-Martin 1893

Plusieurs magnifiques logements, établis d'après le dernier confort de luxe, de bon goût et très pratiques, situés sur la grande rue, près de la gare et en plein soleil. — Avec ces logements, MM. les locataires auront la jouissance de buanderies et d'une grande cour pour sécher le linge. Concierge dans les maisons.

Les amateurs pourront, sur une prompte demande, faire aménager les appartements selon leur desir, ainsi que MM. les FABRICANTS qui désireraient établir leur comptoir.

S'adresser pour traiter au propriétaire, M. Jos. QUADRI, où à son gérant, M. P.-G. GENTIL, rue du Parc, 83, de 8 heures du matin à 4 heures du soir. 41 MS 21-10

Le gérant, **P.-G. GENTIL.**

Musique militaire les

Armes - Réunies

Soirée annuelle

le samedi 11 mars 1893

à Bel-Air

MM. les membres passifs, cordialement invités à y prendre part, sont priés de bien vouloir se faire inscrire **tout de suite** au Casino, où une liste de souscription a été déposée. 3-3 115

A emporter

Samedi 25 février 1893

dès 6 1/2 h. du soir

LES

delicieuses tripes lyonnaises

à **1 fr.** la ration

Tripes bouillies

à **60 c.** la ration

Pommes de terre

à 10 c. la ration

Se recommande, 3-2 126

Mme KUNZER, rue des Terreaux 9

Se trouve partout

APÉRITIF VAUCHER

122

Se prend pur ou à l'eau

MAGASIN

d'Articles de Ménages

2, rue St-Pierre, 2

Il sera fait un rabais de 10 %

sur les articles suivants

Lampes à suspension et lampes de table. — Quinquets ordinaires.
Diners, déjeuners, cache-pots en porcelaine décorée.
Cristaux, carafes, services à vin, à bière et à liqueurs.
Métal anglais. Services de table.
Couteaux, cuillers et fourchettes.
Potagers à pétrole.
Fer émaillé.
Dépôt de quinquets brevetés.
Fournitures et réparations de lampes

Se recommande, 6-4 117

Antoine Soler.

ATTENTION

Reçu **FROMAGES gras, mi-gras** et **maigre**, ainsi que du LIMBOURG depuis 55 c. la livre. **Choucroute de Berne,** à 25 c. le kilo. 6-5 112

C'est

Rue du Parc 6

Café de Paris

4, rue du Progrès, 4

Le soussigné a l'honneur d'aviser le public, ainsi que ses amis et connaissances qu'il a repris dès ce jour ledit Café. Il espère par un service propre et actif mériter la confiance qu'il sollicite. 6-4 119

Se recommande,

Henri Biedermann.

Ouverture d'un Magasin de musique

Rue du Casino Bâtiment du théâtre **Chaux-de-Fonds** Rue du Casino Bâtiment du théâtre

Le soussigné à l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'il vient d'ouvrir, aujourd'hui, un **magasin de musique.**

Ses relations particulières avec les principaux éditeurs, français et allemands, lui ont facilité un choix de premier ordre, se composant de musique classique et moderne.

On y trouvera surtout les dernières nouveautés et à des prix exceptionnellement bon marché.

Les instruments sont choisis dans les meilleures fabriques de tous les pays et sont vendus **sous garantie.**

J'appelle l'attention de l'honorable public et de tous les musiciens, sur mes fournitures: **anches, pour tous les instruments en bois, archets, cordes italiennes de Gênes et Naplés, etc., etc.,** et je les prie de bien vouloir visiter mon magasin, pour se convaincre de la qualité de mes marchandises. 6-5 111

CH. WILINSKI.

DÉPURATIF GOLLIEZ

OU

Sirop de brou de noix ferrugineux

préparé par **Fréd. Golliez,** pharmacien à Morat. — 18 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants:

Scrofule, Rachitisme chez les enfants, **Débilité, Humeurs** et **Vices du sang, Dartres, Glandes, Eruptions de la peau, Feux** au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins, ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement, sans nausées, ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques.**

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif Golliez,** à la marque des 2 Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

Dépôt: **Dans toutes les pharmacies.** 68

Cordonnerie

Ressemelages extra forts
Réparations livrées promptement
Chaussures spéciales sur mesure
Caoutchoucs pour le dégel
Chaussures de chambre
Souliers Richelieu
Pantoufles pour soirées & bals
Souliers à clous pour enfants et fillettes
Napolitains ferrés pour garçons
Chaussures ferrées pour hommes
Bottines en cuir pour femmes
Bottes ferrées pour hommes
Graisse pour le cuir

Vente au comptant. Prix fixes

CORDONNERIE MODERNE

6, Rue Léopold Robert, 6 96

CHAUX-DE-FONDS

FONDERIE DE CUIVRE

rue du Parc 94 **Vve E.-E. JACOT** rue du Parc 94

anciennement rue de la Ronde 27 a

Fonte de laiton depuis 2 fr. le kilog.
108 » » **bronze** » 3 fr. le kilog. 6-4 MS

Fabrication et réparation de pompes et robinetterie en tous genres

Viroles pour monteurs de boîtes en liquidation.

A vendre Un BURIN FIXE aux engrenages, une MACHINE à ARRONDIR avec ses fraises et tous les outils d'un remonteur. — S'adresser Demoiselle 96 au deuxième étage. 3-2 125

Couturière se recommande pour de l'ouvrage en journée ou à la maison. Spécialité de robes d'enfants. Prix modérés.

S'adresser rue Fritz Courvoisier, 21 a, au second étage. 123 3-3

Dépôt de Machines à coudre et Vélocipèdes

de M. J. Ræber de Berthoud

Fournitures, Huile première qualité, Fil première qualité. — Réparations de tous systèmes. —**Dépôt de couleuses de E. Grandjean de Cernier. — Paiements par à-compte.**

94 6-6 **Prix modiques**

Se recommande, Le dépositaire

Henri Mathey

Stand 6, Hôtel du Guillaume Tell

OUVERTURE du Magasin de

Faïence et Verrerie, Brosserie

Ferblanterie et Lampisterie

15, rue du Puits 15

Rhabillage de Lampes.

99 6-6 Se recommande, FRITZ RAMSEYER.

AU NÈGRE

Balance 16

Balance 16

Chaux-de-Fonds

Articles pour fumeurs et priseurs. Cigares Grandson, Vevey, Rios (spécialité), Habanas, etc., toujours 1re qualité et très secs. Cigares bouts tournés réputés. CIGARES véritables Brissagos, qualité extra. CIGARETTES diverses. Choix immense de PIPES et PORTE-CIGARES.

En outre, PARAPLUIES et OMBRELLES, article courant ou article de luxe à prix très avantageux. — CRAVATES. — MAROQUINERIE, etc., etc.

Timbres pour collections

Dépôt de journaux

20 52-3-S

Café-Brasserie

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général qu'il a repris pour son compte personnel le **Café-Brasserie, rue de l'Hôtel-de-Ville 39,** tenu précédemment par M. HENRI BIEDERMANN.

Par un service prompt et consciencieux et des marchandises de première qualité, il espère s'attirer la confiance qu'il sollicite. 6-4 118

J. Daimler.

Café Neuchâtelois

BIENNE

22, Rue du Marché, 22

VINS, BIÈRE et LIQUEURS

de premier choix

Fondues et Foie sauté

à toute heure

Bonne pension bourgeoise

à 1 fr. 50 par jour

Service avenant

Se recommande à ses collègues ouvriers.

JULES-AUGUSTE ROBERT

CAVE

9, rue Neuve, 9

Chaux-de-Fonds 52

Vin rouge d'Italie à 40, 45 et 50 c. le litre.

Vin blanc Neuchâtel,		Fr.	1 —	la bouteille
„ rouge „	1884	„	2 —	
„ Asti mousseux		„	1 50	
„ blanc ferrugineux		„	1 —	
„ Beaujolais 1878		„	1 —	
„ Mâcon 1880		„	75	

MAGASIN DE COIFFURE

Ayant repris la suite du

Magasin de Coiffeur de M. MATILE

rue de la Demoiselle 5

le soussigné se recommande aux amis et connaissances au public en général pour ce qui concerne sa profession. Ouvrage prompt et soigné. 6-6 102

G. WASSERFALLEN, Coiffeur

rue de la Demoiselle 5

C'est toujours à la

BOUCHERIE Ed. Schneider

Ancienne Boucherie Epplé

4, Rue du Soleil, 4

que l'on trouve le meilleur marché et le plus beau

Veau

première qualité à

50 c. le demi kilo

129 6-2 Se recommande.

Polissage et Réparations

de meubles

chez M. Louis RAIDT, rue du Progrès 7. 50-15 23

PATISSERIE H. BUFFAT

8, Rue des Terreaux 8.

Confitures variées

à **60** et **80 c.** la livre 128 5-2

Gros Détail

Commerce de bois

Fritz Cartier

rue du Progrès 90

Chaux-de-Fonds

Houille — Coke — Antracite — Briquettes — Tourbe — Charbon au Natron. — Sciure.

Prompte livraison

Qualité défiant toute concurrence. 24-8 JS 81

Gibraltar

Dimanche, 26 février 1893

dès 3 h. après midi

GRAND

Bal

Se recommande 134

Ch. Stettler.

A louer pour de suite ou au 1er mars, à deux messieurs, une chambre meublée à deux fenêtres. S'adresser rue du Puits 27, au premier étage. 3-3 124

Imprimerie H. Schneider Bienne

C'est au Café de l'Espérance, derrière le Casino, que l'on mange les meilleures **Fondues et Escargots** 89